

✉ ISSN: 3105-8485 (L) / 3105-8493 (P)

🌐 <https://perspectivesplurielles.net/>



Perspectives PLURIELLES

— Revue scientifique —

ARTS, LETTRES ET LANGUES | SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



— N°2 - Avril 2026 —

TOME II

Sciences Humaines et Sociales

Éditeur :

UFR Communication et Société
Université Alassane Ouattara
(Côte d'Ivoire)

PERSPECTIVES PLURIELLES

Tome II
(Sciences Humaines et Sociales)

N°2 — Avril 2026

ISSN : 3105-8485 (L) | 3105-8493 (P)

Adresse postale : BP v 18 Bouaké 01

Contact : +225 0757504341

<https://perspectivesplurielles.net/>
revueperspectivesplurielles@gmail.com

RÉFÉRENCIEMENT ET INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=24999>



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Perspectives Plurielles
(ISSN: 3105-8485 (E) / 3105-8493 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 5.147

SJIF (A division of InnoSpace)

 SJIFactor Project Manager
International Advisory Services
INNOSPACE INTERNATIONAL

SJIFactor Project



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1529502>

 INTERNATIONAL
STANDARD
SERIAL
NUMBER
INTERNATIONAL CENTRE

<https://portal.issn.org/resource/ISSN-L/3105-8485>

ÉDITORIAL

Ce deuxième numéro de Perspectives Plurielles consacre la dynamique éditoriale amorcée en décembre 2025 et témoigne de la vitalité d'un projet scientifique pluridisciplinaire en pleine expansion. Riche d'un large ensemble de contributions originales, ce numéro réunit des travaux relevant aussi bien du champ des Arts, Lettres et Langues que de celui des Sciences Humaines et Sociales. L'ampleur du volume reçu, la diversité des laboratoires et institutions représentés, ainsi que la qualité soutenue des manuscrits retenus à l'issue d'une évaluation rigoureuse par les pairs, ont conduit le comité de rédaction à structurer la livraison en deux tomes — un choix qui reflète l'identité propre à chaque grand champ tout en préservant l'unité d'un projet résolument intégratif.

Le Tome I rassemble études littéraires et travaux en sciences du langage, mobilisant aussi bien des œuvres canoniques que les langues africaines dans une perspective comparative. Le Tome II déploie un large éventail de problématiques en géographie et aménagement du territoire, sociologie, anthropologie et criminologie, sciences de l'éducation, psychologie et communication, sciences politiques, droit, philosophie, histoire et fait religieux. La diversité des terrains étudiés — Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, Niger, Tchad, Cameroun, Gabon, Togo, République démocratique du Congo et République du Congo — illustre la portée continentale de cette livraison. Plusieurs lignes de force s'y dégagent : résilience environnementale et sociale, inscription du numérique dans les pratiques quotidiennes, transformations urbaines, gouvernance des ressources naturelles, mémoire historique et recompositions identitaires.

Le comité de rédaction adresse sa profonde reconnaissance aux auteurs, aux évaluateurs et au comité scientifique, ainsi qu'à l'UFR Communication et Société de l'Université Alassane Ouattara, partenaire fidèle de cette aventure. Que ce numéro confirme Perspectives Plurielles comme un espace de référence où s'élaborent, en dialogue, des savoirs ouverts sur les sociétés contemporaines et leurs mutations.

Bonne lecture.

Le Comité de rédaction

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication :

M. Konan Thiery St Urbain YEBOUE, Maître de Conférences

Secrétariat de rédaction

Dr (MC) KANGA Kouakou Hermann
Michel, Université Alassane Ouattara

Dr (MC) YOMAN N'goh Koffi Michael,
Université Alassane Ouattara

Dr KOUAMÉ Koaténin, Université
Alassane Ouattara

Dr KONAN Aya Suzanne, Université
Alassane Ouattara

Dr AKABLAH Tchoumou Léopold,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouamé Alain SARAKA, Université
Alassane Ouattara

Dr Kanhoun Baudelaire KOUAME,
Université Alassane Ouattara

Dr Kouakou Camille GOLI, Université
Alassane Ouattara

Comité Scientifique et de Lecture :

Prof. Lazare Marcelin POAME,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Pierre KAMDEM, Université de
Poitiers, France ;

Prof. Joseph P. ASSI-KAUDJHIS,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. (Dir. Rech.) Kouadio Raphaël
OURA, Université Alassane Ouattara-
CRD, Côte d'Ivoire ;

Prof. Atta Jacob BRINDOUMI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Prof. SOW Ndioro, Université Gaston
Berger, Sénégal ;

Prof. Fabio VITI, Université Aix-
Marseille, France ;

Prof. François LAMBOTTE, Université
Catholique de Louvain, Belgique

Prof. Konan Arsène KANGA, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Prof. Kacou GOA, Université Félix
Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire ;

Prof. Yao Jean-Aimé ASSUE, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Prof. Eveno Emmanuel, Université
Toulouse Jean-Jaurès, France ;

Prof. Kouakou Désiré M'BRAH,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Prof. Göbel Christof, Universidad
Autónoma Metropolitana de Mexico,
Mexique ;

Dr (MC) Kouassi Ernest YAO, Université
Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Jean Joël BAH, Université
Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Dr (MC) Dhédé Paul Éric KOUAMÉ,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Yao Jean Julius KOFFI,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Adjoua Pamela N'GUESSAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Abiba DIARRASSOUBA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Koffi Syntor KONAN,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Ehua Manzan Monique BEIRA,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire ;

Dr (MC) Konan Hubert KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire.

Sommaire

Géographie, environnement et aménagement du territoire

AKABLAH Tchoumou Léopold

1. Extraction du kaolin à Bingerville (Côte d'Ivoire) : entre résilience et enjeux de durabilité1-14

AHOSSIN Rodrigue, OUSSOU Cossi Brice, WOKOU Guy et YABI Ibouaïma

2. Contraintes du développement de l'agrumiculture (orange) : alternatives de résilience du système agricole dans la commune de Za-Kpota au Sud-Bénin15-34

Yao Dieudonné KOUASSI, Saï Pou SOUMAHORO et Soungari FOFANA

3. Influence du redressement pluviométrique récent sur le rendement de l'igname (*Dioscorea* spp.) dans la sous-préfecture de Dabakala (Nord de la Côte d'Ivoire).....35-50

KOUAMÉ Kouassi Christophe et BAZOUMANA Diarrassouba

4. Gestion des déchets dans le paysage urbain de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) : défis actuels et perspectives d'avenir51-65

TUO Yessonguigna Léa épse KONAN et SILUÉ Pébanagnan David

5. Rôle du barrage hydro-agricole de Nouplé dans la durabilité des ressources aquatiques : cas du département de Korhogo66-79

Mory SIBY, Hamadoun TRAORE et Charles SAMAKE

6. Les taxis-tricycles : un nouveau mode de transport aux effets mitigés dans la commune urbaine de Kati (Mali)80-97

Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Henri Marcel SECK, François Ngor SENE, Djiby YADE et Insa DIATTA

7. Influence des fluctuations climatiques et hydrologiques sur les transformations environnementales dans les Niayes (Sénégal).....98-116

Boni Romulus BIAOU et Hervé A. KOMBIENI

8. Déterminants démographiques de l'accessibilité physique des établissements scolaires aux élèves handicapés à Parakou (Bénin)117-133

Alla Kouadio Jean Parfait, Bassa Koffi Jean-Claude et Alla Della André

9. Production de bois-énergie à Dimbokro (Côte d'Ivoire) : vulnérabilités écologiques, impacts sanitaires et perspectives de durabilité.....134-148

Insa DIATTA, Tidiane SANÉ, Ibra FAYE et François Ngor SÈNE

10. Dynamique de l'occupation des sols en pays balant (Moyenne-Casamance, Sénégal) dans un contexte de variabilité pluviométrique.....149-168

Achille Roger TAPÉ, N'zué Pauline YAO épse SOMA et Marc Koffi KOFFI

11. Disponibilité foncière et viabilité du maraîchage dans l'espace périurbain à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire).....169-178

Konan Norbert KOFFI, Anicet Renaud GNANKOUEN, Affoué Sonya ALLA et Couado Amanda GOH

12. Les déterminants de l'étalement de la ville de Boundiali dans un contexte de planification urbaine179-194

Fatogoma YÉO

13. Dynamique démographique et accès aux établissements primaires publics à Abobo (Nord d'Abidjan).....195-210

Kafilatou T. SOUBEROU, Irène S. Samson KOSSOU, Dodzi ADAHA, Tranquillin YADOLETON, E. Orens HOUDEGBE, A. Quinette TCHINTCHIN, B. Baudelaire DASSOU, Isabelle DAGA et Euloge OGOUWALÉ

14. Analyse de la résilience sociale des communautés aux inondations dans les communes de Bonou, Cotonou et Malanville au Bénin211-228

Marina Lyonel MALOUONO-LIVANGOU et Joseph Edmé SOUAMY-LEGRAND

15. Urbanisation et îlot de chaleur urbain à Djambala (République du Congo) : analyse de l'occupation du sol par télédétection sur la période 2000-2024229-243

Charles Aimé KOUASSI et Bébé KAMBIRÉ

16. Analyse physico-chimique et biologique de la pollution des eaux de la lagune Ébrié à Abobo-Doumé (Abidjan, Côte d'Ivoire)244-259

Irène Sèmédéton Samson KOSSOU, Kafilatou T. SOUBEROU, Adéréwa Aronian Maximenne AMONTCHA, Pocoun Damè KOMBIENOU et Euloge OGOUWALE

17. Typologie des espaces verts et perceptions sur leur contribution dans l'atténuation des inondations à Cotonou (Bénin, Afrique de l'Ouest).....260-278

Théophile 2e Jumeau KABRÉ, Songanaba ROUAMBA et Amadou OUEDRAOGO

18. Disparités spatiales des conséquences sanitaires de la consommation alimentaire des ménages à Ouagadougou279-297

Agnès VISSOH et Akibou AKINDELE

19. Relation entre les paramètres climatiques (température, humidité et pluviométrie) et l'incidence de la méningite dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly (Bénin, Afrique de l'Ouest)298-319

Sylvain Roger BONKOUNGOU

20. Approvisionnement en eau potable à Koudougou (Région de Nando – Burkina Faso) : état des lieux et stratégies pour une gestion efficiente.....320-337

Enoch Attougré KOFFI et André Della ALLA

21. Analyse et cartographie du risque paludisme en milieu urbain : cas d'Abobo (Abidjan).....338-356

Kouamé Frédéric N'DRI

22. Fiscalité sur les intrants zootecniques et insertion socio-économique des jeunes ruraux : analyse de l'impact de la TVA dans la sous-préfecture de Bouaké (Côte d'Ivoire)357-374

SORO Souleymane, ZOGBO Zady Edouard et KONE Basoma

23. Analyse de l'implication des femmes dans la production et transformation du manioc dans les sous-préfectures de Yamoussoukro et Lolobo (Côte d'Ivoire).....375-391

Fasséry KONATÉ et Kouadio Joseph KRA

24. Analyse de la répartition spatiale des structures de police publique dans la lutte contre l'insécurité urbaine à Korhogo au Nord de la Côte d'Ivoire.....392-406

Sociologie, agro-sociologie, anthropologie, criminologie et ethnologie

- TAGRO Marcelle-Josée épouse NASSA, N'GUESSAN N'Dah Konan Prince Romaric et DROH De Bloganqueaux Soho Rusticot**
25. L'inclusion sociale à l'épreuve du renouvellement urbain : production de l'espace et justice spatiale à Abidjan.....407-424
- Kouassi Angenor YAO et Kouamé Franck YAO**
26. Impact culturel et perceptions des populations d'Attinguié au programme « PEJEDEC 3 » : cas du sous-projet « THIMO » dans la sous-préfecture d'Anyama425-435
- KOUAKOU Bah Jean-Pierre, FANNY Navouon, ASSI Aka Bah Laurice et OLATAYO Olatundé Ludovic**
27. Perceptions populaires liées aux méthodes contraceptives chez les communautés baoulé et malinké dans la commune de Bouaké (Côte d'Ivoire)436-451
- Mandjin Adama SOULAMA et Félicité BIHOUN**
28. Le baptême chez les Ciranba : rituel de nomination, identité et inscription sociale452-472
- Ibrahim HAROUNA OUSMANE et Amadou OUMAROU**
29. Du terrorisme à la géocriminalité : stratégie du groupe « Lakurawa » dans la région de Dosso (Niger)473-483
- M'Bra N'Goran Marie-Joseph YAO, Dimi Théodore DOUDOU et Brou Ghislain KOUADIO**
30. Analyse des déterminants du refus de l'installation du centre de prélèvement de la COVID-19 à Yopougon-Toits-Rouges (Abidjan, Côte d'Ivoire).....484-500
- Assamoi Omer YAPI**
31. Insertion socio-économique des jeunes citadins gwa ruralisés et conflits fonciers à Alépé.....501-521
- Robert Lorimer ZOUKPÉ**
32. Facteurs sociaux de la fragilisation des règles de succession à l'autorité royale : le cas du royaume de Sakassou (Côte d'Ivoire).....522-537
- Brou Gbalou David KOUASSI**
33. Intégration interrelationnelle et configurations urbaines de l'expérience migratoire au Canada : comparaison Montréal–Sudbury.....538-550
- Aristophane A. SOUKOSSI, Ingrid Sonya ADJOVI et Guy Sourou NOUATIN**
34. Caractérisation des acteurs de la chaîne de la mobilisation des ressources financières pour le développement rural au Nord Bénin.....551-570
- ## Sciences de l'éducation et psychologie / Communication
- Moulin Aymar MBINA YEMBI**
35. Rôle de la sécurité psychologique dans la relation entre inclusion organisationnelle et bien-être lié à la déconnexion psychologique des salariés.....571-583
- Abakar Mahamat HASSABALLAH et Saibou Christine VALDA**
36. Éducation environnementale et comportements écologiques des élèves à N'Djamena.....584-597

Mamadou SALL, Mame Diarra CAMARA, Mamadou DIENG et Séga GUEYE	
37. Les technologies de l'information et de la communication comme alternative au déficit expérimental dans l'enseignement des sciences physiques au Sénégal	598-611
Aboubekr THIAM, Alhoudourou A. MAIGA, Abibou DIOP, Alassane DIOP et Richard HOTTE	
38. Jeux sérieux éducatifs et ancrage socioculturel africain : le projet AMI à Kalani au Nord du Mali.....	612-627
Placide MENGOUA	
39. Work centrality, self-efficacy and social loafing among university support staff in Cameroon: a mediation analysis	628-641
Djirekar Thierry MEDA	
40. Épreuves psychologiques dans le processus de gestion du changement organisationnel chez le personnel d'une société d'État : cas de la Société des Aéroports du Faso (SAF)	642-658
Ulrich Ariel YEKE PENDI	
41. L'influence de la drépanocytose sur les capacités de mémorisation chez l'enfant âgé de 4 à 5 ans.....	659-677
AHMAT Abdoulaye Bichara	
42. Gestion de la discipline et lutte contre la violence estudiantine au campus universitaire d'Ardep Djournal de N'Djamena	678-700
Sékou SAVADOGO, Léonce RAMDE, Harouna DERRA et François SAWADOGO	
43. Évaluation du niveau d'entretien des manuels scolaires du cycle primaire au Burkina Faso.....	701-716
Roger KABATA MULUNDU	
44. Éducation environnementale dans les médias audiovisuels de Kinshasa	717-732
Assagaye AGAISSA et Fassouma YAHOUZA AMADOU	
45. L'utilité de la carte dans l'enseignement-apprentissage de la géographie au Niger : cas du lycée Amadou Kouran Daga de Zinder.....	733-750
Inagnibomoua Kader KANE et Rosamour Gassien Aymar TSAMBA-NDZEDY-MOUGHOUA	
46. La vie du couple à l'ère du numérique au Gabon : qu'en est-il du lien conjugal ?	751-765
Sciences politiques, droit et philosophie / Histoire et religion	
BOTTY Bi Naga Landry	
47. Les démocraties contemporaines à l'épreuve des réseaux sociaux.....	766-779
Cédric Gouama Sidbeniwend COMPAORÉ	
48. La société contre la peur : relecture rousseauiste de la résilience politique en contexte de crise sociale	780-793
Pauline Vanessa NTSAME MINTSA ép. ZUE ESSANGUI	
49. Transformations numériques en Afrique : réflexion juridique sur les mutations contemporaines du droit pénal à partir du cas gabonais	794-810
Amani Stéphane N'GUESSAN	
50. Droits civils et politiques en période électorale : enjeux et défis pour l'Afrique	811-829

Cyrille Aymard BEKONO	
51. L'Afrique subsaharienne et la Chine : des trajectoires de développement différenciées vers une relation idyllique	830-848
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre	
52. La médiation numérique de la foi chrétienne : entre opportunités d'évangélisation et défis éthiques	849-864
Seybou DJIBO	
53. La guerre des courants islamiques au Niger	865-887
Kouadio Jean DIBY et Zroh Grâce Fetana DEMAIN	
54. De la résistance à l'administration de Biankouma de 1895 à 1920	888-903
Sié François KOUAKAN	
55. Transformation socio-culturelle au Sudan à l'épreuve des migrations (XIe-XVIe siècle).....	904-914
Mathieu SITIONON	
56. L'Institut biblique de Yamoussoukro, matrice du leadership évangélique (1965-1995) : analyse des parcours pastoraux et de la pluralité des formes de ministère en Côte d'Ivoire	915-931
Mamadou Mariame DIALLO	
57. Difficultés d'abolition et conséquences socioculturelles de l'esclavage et de la traite négrière en Ségambie (1905-2025)	932-946
BAKAYOKO Djakaridja	
58. La bataille politique en Côte d'Ivoire après la mort de Félix Houphouët-Boigny : 1993-1995.....	947-962
KOUADIO Yao Clément et ANGU Bléou Sylvain	
59. Querelles entre le PDCI-RDA et les forces para politiques en Côte d'Ivoire (1958-1970) : une analyse historique	963-978

LES DÉMOCRATIES CONTEMPORAINES À L'ÉPREUVE DES RÉSEAUX SOCIAUX

CONTEMPORARY DEMOCRACIES CONFRONTED WITH SOCIAL NETWORKS

BOTTY Bi Naga Landry

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

E-mail : landrybotty77@gmail.com

Résumé : *Les réseaux sociaux semblent être la lucarne privilégiée des citoyens et des peuples pour donner leurs avis sur la vie publique ou de la nation. Ils servent d'outils de mobilisation, de dénonciation, de contestation et de participation citoyenne à la vie démocratique. Or, ce qui est en vue dans certains cas, l'utilisation des réseaux sociaux compromet la vitalité de la démocratie. En effet, les médias sociaux servent souvent à la désinformation, à la manipulation, qui ne fait qu'exacerber la polarisation sociale et l'effritement du jeu démocratique. Alors, pour garantir à la démocratie contemporaine une bonne santé, il faut impérativement procéder à la régulation critique, consciente et responsable de l'espace numérique. Repenser et réformer le secteur des médias sociaux reste, en conséquence, une nécessité vitale pour la démocratie. Cet article vise, dans cet élan, à apporter une compréhension approfondie des dynamiques complexes entre réseaux sociaux et démocratie, tout en soulignant l'importance d'une approche critique et réfléchie dans l'utilisation de ces outils puissants. Dans le cadre de notre analyse, fondée sur une approche à la fois analytique et critique, on pourrait retenir que les réseaux sociaux entretiennent une relation complexe et multidimensionnelle avec la démocratie. Dans cette vie de couple, il y a aussi bien des aspects positifs que négatifs.*

Mots-clés : *Démocratie, Réseaux sociaux, Médias, Informations, Algorithme.*

Abstract: *Social media seems to be the preferred platform for citizens and peoples to express their opinions on public life or the nation. It serves as a tool for mobilization, denunciation, protest, and citizen participation in democratic life. However, in some cases, the use of social media compromises the vitality of democracy. Indeed, social media is often used for disinformation and manipulation, which only exacerbates social polarization and undermines the democratic process. Therefore, in order to ensure the health of contemporary democracy, it is imperative to regulate the digital space in a critical, conscious, and responsible manner. Rethinking and reforming the social media sector therefore remains a vital necessity for democracy. In this spirit, this article aims to provide an in-depth understanding of the complex dynamics between social media and democracy, while emphasizing the importance of a critical and thoughtful approach to the use of these powerful tools. Based on our analysis, which is both analytical and critical, we can conclude that social networks have a complex and multidimensional relationship with democracy. This relationship has both positive and negative aspects.*

Keywords: *Democracy, Social media, Media, Information, Algorithm.*

Introduction

Aujourd'hui, les modes d'information et de participation à la vie politique et publique connaissent une mutation ou une révolution grâce aux réseaux sociaux. En d'autres termes, donner son avis ou son opinion sur la vie politique de son pays, du monde n'est plus l'apanage d'une catégorie de personnes ; il est possible à tout individu de prendre part à la vie publique par le biais des réseaux sociaux. En effet, des plateformes telles que Facebook, Twitter, Instagram et TikTok servent de canaux d'information, d'engagement et de participation à la vie publique. Il est notable que cette révolution numérique offre une tribune puissante et indéniable d'accès à l'information.

Cette lucarne créée par les réseaux sociaux rend effective la démocratie communicationnelle, où chaque citoyen peut s'exprimer librement sur les questions, liées à la vie de la nation. Cette situation brise, pour ainsi dire, la gestion opaque des informations qui avait cours dans certains pays. Avec l'avènement des réseaux sociaux, les différentes populations reçoivent les informations, en temps réel, sur la vie publique. La pléthore des mouvements sociaux qui naissent à partir des plateformes numériques à travers le monde en sont la preuve. À titre illustratif, la naissance instantanée des mouvements tels que le Printemps arabe, Occupy Wall Street et Black Lives Matter illustrent comment ces plateformes peuvent catalyser l'engagement civique et mobiliser des communautés autour de causes communes. En vérité, les réseaux sociaux permettent à des millions de personnes d'échanger et d'interagir pour se partager des expériences, des opinions, des situations heureuses ou malheureuses, sans se voir ou sans contact physique et surtout de se mobiliser. Dès lors, elles sont devenues, incontestablement, des puissants outils de mobilisation, de dénonciation, de revendication, de contestation et de changements sociaux. Elles créent, pour ainsi dire, un espace public, elles sont un espace public. À cet égard J. Habermas (1978 : 13) donne cette définition de l'espace public en ces termes : « par espace public, nous entendons d'abord un domaine de notre vie sociale où quelque chose semblable à une opinion publique peut se former. » En d'autres mots, l'espace public est un lieu de médiation entre l'État et la société, où l'opinion publique se forme par la force de l'argument.

Pourtant cette apparente apogée de la communication semble fragiliser les fondements mêmes de nos démocraties. Les réseaux sociaux semblent être des mécanismes très nuisibles avec des effets néfastes et funestes s'ils sont mal utilisés. Ils peuvent être des levains de désinformation, de manipulation politique et d'instrumentalisation des opinions. Nonobstant le fait que les réseaux sociaux facilitent l'accès à l'information, il n'en demeure pas moins qu'ils soient sujets à des interrogations multiples et diverses relativement à leur rapport à la santé et la stabilité des démocraties contemporaines. C'est justement ce que soutient J. Habermas (1989 : 231) qui parlant de l'espace public écrit : « l'espace public est le lieu où les citoyens peuvent se rassembler pour discuter des questions d'intérêt

commun, mais il est menacé par les intérêts commerciaux. » Autrement dit, l'espace public symbolisé ici par les réseaux sociaux permettent des échanges et des ouvertures d'idées. Mais, pour des intérêts égoïstes et mercantilistes, ils sont utilisés à des fins néfastes.

Avec la prolifération des réseaux sociaux, et l'avancée vertigineuse de l'intelligence artificielle, la démocratie est exposée à des dangers qui risquent sa désagrégation. À travers l'intoxication de l'information (la mésinformation, la désinformation et la malinformation), la propagation des fausses nouvelles avec en toile de fond des discours haineux et hideux, les réseaux sociaux sont en train de créer plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. En clair, les informations erronées ont souvent plus d'échos et de portées que les nouvelles véridiques. Cet environnement met en péril tous les acquis démocratiques, car suscitant de la méfiance envers les symboles de la démocratie et de l'exacerbation au niveau des fissures et fractures sociales. Autrement dit, les algorithmes des réseaux sociaux, qui privilégient le contenu émotionnel et engageant, peuvent favoriser la désinformation et créer des « chambres d'écho » où les utilisateurs ne sont exposés qu'à des opinions qui renforcent leurs propres croyances, ils sont dans une bulle.

Outre ces retombées néfastes de l'utilisation des réseaux sociaux, il faut ajouter la polarisation politique. Avec les algorithmes qui filtrent les informations, on assiste à une polarisation du discours politique. Au lieu d'être une lucarne de débat et de dialogue, les réseaux sociaux se transforment en espace de cristallisation, de confrontation et de conflit. Le culte de la différence devient la norme, chaque camp antagoniste rejetant l'autre non sans le taxer de diabolique. Ces ressentiments entretenus les uns envers les autres créent des foyers de tensions conflictuels compromettant ainsi les fondements existentiels de la démocratie et du pluralisme.

Ce double rôle que peuvent jouer les réseaux sociaux soulève une problématique : L'utilisation des réseaux sociaux constitue-t-il un facteur de revitalisation ou de fragilisation des démocraties contemporaines ? Quel est l'apport des réseaux sociaux dans le débat public ? Quel regard critique peut-on porter sur la configuration des rapports entre la vie publique et l'utilisation exponentielle des réseaux sociaux ? N'est-il pas indispensable de repenser l'usage des réseaux sociaux par les différentes populations ?

Ces interrogations structurent la réflexion et visent à démontrer que les réseaux sociaux ont des effets sur la démocratie. Ces différentes questions ont pour objectif singulier d'apporter une compréhension approfondie des dynamiques complexes entre réseaux sociaux et démocratie, tout en soulignant l'importance d'une approche critique et réfléchie dans l'utilisation de ces outils puissants. Dans un monde où l'information est à la fois une arme et un outil de libération, il est essentiel d'explorer comment ces nouvelles formes de communication redéfinissent les contours de notre vie démocratique.

Dans le cadre de notre analyse, fondée sur une approche à la fois analytique et critique, nous nous attachons à analyser les aspects positifs des réseaux sociaux dans la vie d'une nation. Cette exploration permettra de saisir la logique bénéfique de l'avènement des réseaux sociaux. Ensuite, il s'agira d'examiner la configuration des rapports entre la vie publique actuelle dans les États et les réseaux sociaux, en mettant en exergue les dynamiques institutionnelles, les défis structurels et les enjeux de gouvernance qui les caractérisent. Cette analyse critique offrira une lecture approfondie des défis significatifs posés par la désinformation et la polarisation. Enfin, notre réflexion s'orientera vers une mise en perspective de la nécessité du changement des comportements vis-à-vis des réseaux sociaux. Ainsi, nous nous proposerons des recommandations pour maximiser les bénéfices tout en atténuant les risques associés aux réseaux sociaux dans le contexte démocratique.

I. Le potentiel démocratique des réseaux sociaux

Pour mieux saisir les effets des réseaux sociaux sur la démocratie, il est primordial d'établir un cadre théorique solide afin de mieux juger les enjeux impliqués. Ainsi, avant de nous plonger dans le sujet, nous élaborons le cadre théorique de la démocratie participative et de la communication, en mettant l'accent sur la manière dont les réseaux sociaux s'insèrent dans ces paradigmes.

La démocratie participative recommande que chaque citoyen ait un rôle actif et déterminant dans la vie politique. Aucun individu ne doit être en marge du processus politique. Tous doivent prendre activement part à la vie de la nation. Les citoyens ne doivent pas être vus comme de simples électeurs ou votants, "un bétail électoral". C'est d'ailleurs ce que soutient R. Dahl (1971 : 1) en ces termes ; « la participation des citoyens est cruciale pour garantir que les gouvernements reflètent réellement les volontés et les besoins de leurs populations. » Dans ce cadre, les réseaux sociaux seraient très bénéfiques aux populations dans la mesure où ils leur permettent aisément de donner leurs points de vue ou leurs opinions sur un sujet d'intérêt national ou public. S'inscrivant dans la même trajectoire, Jürgen Habermas, introduit le concept de "l'espace public", qui est la représentation d'un endroit de débat, d'échange sur les thématiques d'intérêt commun. Les réseaux sociaux, en tant que plateformes de communication, symbolisent actuellement le mieux cet espace habermassien d'autant plus qu'ils permettent à certaines personnes de participer activement aux débats. C'est justement tout le sens du lien étroit que Habermas établit entre la démocratie et l'ouverture des débats. Selon J. Habermas (1978 : 95.), « la publicité [au sens de ce qui est rendu public] était censée transformer le pouvoir sur la base d'un débat public rationnel. » Pour lui, la légitimité d'une démocratie repose sur la qualité du débat, et non simplement sur le nombre de voix.

Toujours dans ce cadre théorique, pour saisir fondamentalement le fonctionnement des réseaux sociaux, il faut absolument convoquer de nouvelles théories de la

communication. On assiste à la naissance de nouveaux paradigmes, de nouveaux canaux d'informations. En effet, les utilisateurs ont une double fonction. Ainsi, ils se présentent à la fois récepteurs d'informations et producteurs de contenu. Ce qui les place au cœur la vie publique. Les réseaux sociaux sont de véritables instruments de communication servant la cause de la société civile symbolisés par mouvements sociaux. À travers eux, les mouvements sociaux mobilisent fortement autour des causes communes, pour dénoncer les tares de la société. Mieux, ils servent de tribunes pour critiquer ou contester. Cette capacité à mobiliser et à organiser des actions collectives en temps réel est l'une des caractéristiques les plus remarquables des réseaux sociaux. Dans cet élan, les théories de la démocratie participative et de la communication offrent un cadre précieux pour analyser l'impact des réseaux sociaux sur la démocratie. Les réseaux sociaux peuvent renforcer l'engagement civique et offrir un espace pour le débat public.

La naissance des réseaux sociaux consacre, pour ainsi dire, une ère nouvelle dans le monde. En mettant en œuvre de nouveaux paradigmes de contestation socio-politiques, ils opèrent une révolution dans la démocratie. Cette thèse reçoit un écho favorable avec cette pensée de N. Carr (2010 : 25) : « la façon dont nous consommons l'information en ligne change notre manière de penser, et cela a des implications profondes pour la démocratie. » Ils donnent une nouvelle lucarne de débat, de communication, d'information sur la vie publique. L'essentialité de leurs actions est de mettre les différentes populations au cœur des informations. C'est dire que les différentes plateformes engendrées par les réseaux sociaux suscitent plus d'engouement et d'intérêt pour les populations. Ces plateformes permettent aux mouvements sociaux de se structurer rapidement et d'atteindre un large public. Ils sont des armes redoutables, de véritables instruments de contestations et de contrôles.

Outre ce point, les réseaux sociaux restent, à n'en point douter, de puissant moyens d'expression et d'engagement civique et politique. Ils concourent à la facilitation de la participation citoyenne. Les réseaux sociaux constituent des canaux réels et efficace qui permettent aux usagers de donner plus aisément leurs différents points de vue sur des questions d'actualité. Ces plateformes sociales leur offrent la possibilité de débattre virtuellement, en ligne sans forcément se déplacer et à moindre coût. C'est ce que pense A. Chadwick (2013 : 7) : « le pouvoir des réseaux sociaux réside dans leur capacité à transformer des citoyens passifs en acteurs politiques actifs. » Ce qui signifie que les réseaux servent de cadre pour rendre les citoyens actifs, acteurs de la vie associative. Ainsi, ils créent des conditions d'ouverture et de brassage à tous les niveaux. Les utilisateurs, en effet, en se déployant sur les différentes plateformes mettent en place des groupes de discussions et de débats, à partir desquels ils s'identifient et se reconnaissent. Par le biais de ces réseaux, on assiste à un mélange politique, économique, social et culturel dans la mesure où toutes les barrières, les frontières et clivages surtout

culturels et identitaires sont brisés. Ils donnent une vitalité à la démocratie en favorisant le dialogue des cultures. Ils sont, à n'en point douter des lucarnes de partage de valeurs profitable à tous et à toutes.

Or, l'une des conditions du progrès de la démocratie consiste, pour différents peuples, à entrer dans un dialogue culturel enrichissant. D'où le concept de "la culture de l'universel", de l'acceptation de la différence, qui s'oppose à l'ethnocentrisme, au fanatisme, l'égo-centrisme, à la xénophobie et au racisme, défendu par L. S. Senghor (1977 : 190), « la Civilisation de l'Universel ne sera pas une civilisation de l'uniformité, mais une civilisation de la Symbiose, du métissage culturel. » Et, les réseaux sociaux s'inscrivent parfaitement dans cette ligne. Ainsi en favorisant l'ouverture et le brassage, ils visent la valorisation de chaque identité culturelle, sociale et politique, dans un constructif et enrichissant dialogue des civilisations. Dans ce contexte d'unité et d'union, les différents groupes ou amitiés (followers) nées des plateformes sociales s'assemblent et se rassemblent autour de leurs idéaux communs afin de mener des actions collectives pour les défendre. Pour élucider cette position pastichons B. Barber (1984 :15), qui affirme ceci : « La démocratie se nourrit du dialogue et du débat, et les réseaux sociaux peuvent offrir une nouvelle tribune pour cette interaction. » Les médias sociaux offrent aux citoyens d'interagir.

Les réseaux sociaux constituent de puissants moteurs de relais des informations, du coup, ils facilitent l'accès à l'information aux différents utilisateurs. Cette réalité est perceptible à plusieurs niveaux, en l'occurrence la diffusion rapide et large de l'information, l'accès direct à une grande diversité de source et de contenus avec son lot de privilèges, à savoir l'actualité sur tous les secteurs du pays et du monde, des analyses, des opinions et des ressources éducatives. L'avènement des réseaux sociaux a permis aux citoyens d'accéder rapidement aux informations directement ou indirectement. Les dirigeants politiques n'ont plus le monopole de l'actualité. En effet, les médias sociaux donnent aux différentes populations où qu'elles soient la possibilité de suivre en temps réel l'actualité sans filtre ni fioriture. Elles peuvent suivre si elles le souhaitent le déroulement des événements en direct comme si elles y étaient physiquement. Autrement dit, les réseaux sociaux offrent à leurs utilisateurs de s'informer et de diffuser à profusion instantanément les nouvelles.

Dans cet élan, ils brisent la dictature informationnelle imposée par les médias traditionnels, qui avaient l'apanage absolu des informations. Ce qui consacre une démocratisation des sources de l'information. En effet, les réseaux garantissent une variété et multiplicité des sources et références d'information. En atteste les rôles des blogueurs et des influenceurs, qui servent de relais et de distributeurs de nouvelles aux premiers abords. En plus, les réseaux sociaux sont plus faciles d'accès comparativement aux médias traditionnels. Avec les médias sociaux, tout le monde peut s'informer. Par ailleurs, avec des contenus variés, ils permettent à toutes les catégories et classes sociales d'accéder à l'information. C'est justement pour cette

raison, qu'ils proposent une gamme, un chapelet de mode d'information comme les textes, les images, les vidéos et les podcasts. Mieux, ils donnent la possibilité aux utilisateurs d'interagir autour des informations. Cela favorise d'ailleurs le partage d'opinion et la construction collective de connaissance, essentiels pour la vitalité du débat démocratique.

Les réseaux sociaux utilisés à bon escient restent l'espace public où s'incarne le débat public, la participation démocratique. Leur utilisation met en exergue un principe majeur du jeu démocratique, qui est la liberté d'expression. Ils peuvent servir de forum d'expression, de critique ou de dénonciation des dysfonctionnements sociaux ou de la mauvaise gouvernance. Ils jouent le rôle de contre-pouvoirs en surveillant les actions gouvernementales. C'est à juste titre que Z. Tufekci (2017 :15) affirme que : « les réseaux sociaux permettent une forme de participation politique qui était inimaginable auparavant (...). » Ils sont utilisés pour mettre au goût du jour tous les problèmes sociaux et les injustices qui ne seraient pas médiatisées par les canaux traditionnels. À cet égard, convoquons C. Schneider (2014 : 130) lorsqu'il argue que « les réseaux sociaux offrent une plateforme inédite pour les voix marginalisées, mais ils peuvent également devenir des outils de désinformation. »

Outre ce fait, ils demeurent de véritables armes de mobilisation, raison pour laquelle, les différentes plateformes sont utilisées par la société civile, les défenseurs des droits de l'homme, et autres défenseurs des valeurs démocratiques pour organiser des manifestations, des pétitions et autres formes d'action collective.

Il ressort que les avantages des réseaux sociaux dans le domaine de la mobilisation, de la contestation, de la dénonciation des tares sociales et de contre-pouvoir restent indéniables. Mais, force reste de reconnaître que ces avantages sus-indiqués ne sauraient occulter les dangers auxquels ils exposent les pouvoirs publics, la démocratie, la cohésion sociale et la paix dans les pays. Les réseaux sociaux, loin d'être exclusivement des armes redoutables pour la vitalité de la démocratie, ils peuvent se révéler très toxiques et nocifs pour celle-ci. Ils constituent, généralement, des outils de désinformation, d'intoxication et de manipulation de l'opinion publique.

II. Démocraties contemporaines et réseaux sociaux : Analyse d'une relation mitigée

Les réseaux sociaux peuvent être aussi des moyens puissants pour distiller et relayer de fausses informations. C'est d'ailleurs la position de C. Shirky (2008 : 3) lorsqu'il déclare ceci : « la révolution numérique a radicalement changé notre capacité à nous organiser et à mobiliser des ressources, mais elle a également facilité la désinformation. » Or, la désinformation est l'une des menaces les plus graves contre l'équilibre et la paix sociale. En effet, rien ne brise plus rapidement le tissu social

que la fausse information. Car, non seulement elle brise les liens sociaux, mais aussi et surtout elle est facteur de conflit, voire de guerres. Une étude menée par Allcott et Gentzkow (2017 : 24) a montré que les fausses nouvelles se propagent plus rapidement et plus largement que les informations véridiques sur les réseaux sociaux. Pendant les élections américaines de 2016, par exemple, des milliers de comptes ont été créés pour diffuser de fausses informations visant à influencer les électeurs. Ces campagnes de désinformation ont non seulement semé la confusion parmi les électeurs, mais ont également eu un impact mesurable sur les résultats électoraux.

Dans ce contexte, les réseaux sociaux sont des outils de manipulation politique et sociale, cela compromet le jeu et la vie démocratique. Des personnes sans foi ni loi utilisent à des desseins malveillants les plateformes sociales pour tromper, dans leurs intérêts, l'opinion publique. De façon hideuse et éhontée, elles manipulent et travestissent la réalité en diffusant de fausses informations. Bien souvent, le hiatus entre la réalité et ces informations est si béant qu'il inquiète. Z. Tufekci (2017 : 15) a raison de dire que les réseaux sociaux « peuvent également être utilisés pour manipuler l'opinion publique. »

Aussi, pour convaincre l'opinion publique et internationale de la justesse de leur action, des dirigeants politiques utilisent les réseaux sociaux. Ceux-ci servent véritablement les enjeux de la politique de propagande, de maquillage et de dénigrement des hommes politiques. En effet, la propagande vise à faire les éloges la bonne foi et de la générosité des dirigeants ou des opposants ; quant à la politique de dénigrement, elle sert uniquement à salir le régime ou les opposants. Dans cette perspective, tous les moyens sont bons pour préparer la conscience des gens. Cette préparation de l'opinion consiste à diaboliser les dirigeants ou les opposants en les présentant l'ennemi.

L'utilisation des plateformes sociales produit une exagération ou une machination médiatique. À titre illustratif, référons-nous à l'utilisation machiavélique que des personnes malveillantes à la solde des grandes puissances occidentales ont fait en Libye pour mobiliser et rallier le maximum d'internautes à la cause de déstabilisation du régime Kadhafi. Et, pire des médias de télévision serviront de relais de propagande. Tels se résument les propos de R. Brauman (2018 : 36) : « AI-Jazeera nous apprend que l'aviation libyenne bombarde des manifestants de Tripoli, descendus dans la rue en solidarité avec ceux de Benghazi victimes de la répression. » Au même instant, ces images furent reprises par plusieurs autres chaînes et médias.

Satisfaits de la politique du dénigrement médiatique à l'égard de Kadhafi, les dirigeants occidentaux comme le français Nicolas Sarkozy, l'américain Barack Obama et le Premier Ministre britannique David Cameron passeront à l'acte. Alors, ils décideront unilatéralement d'une intervention armée car selon eux, un chef d'État

qui mitraille son propre peuple n'était plus légitime. On comprend aisément, qu'ils se sont servi des réseaux sociaux pour abuser ou tronquer la réalité. Ainsi comme l'a si bien dit H. Arendt (1972 : 47) « Le menteur politique vit dans un monde de faits qu'il a lui-même créés et qu'il essaie de faire passer pour la réalité, au mépris du monde réel. » L'émotion venait d'avoir raison, or selon R. Brauman et F. Dufourg (2016 : 41) « il fut reconnu un peu plus tard que cette scène de mitraillage d'une foule de Tripoli n'eut jamais lieu. Le déclencheur de cette intervention ne fut qu'un mensonge télévisuel, reconnu dès fin mars comme construit à dessein. » Ce gros mensonge fut construit pour chasser Mouammar Kadhafi du pouvoir et elle engendra les conséquences que tout le monde connaît aujourd'hui.

Par l'entremise des informations et d'images fallacieuses sur des supposées attaques aériennes, les mass-médias veulent nous faire croire à un carnage, à un génocide en cours. Les médias de connivence avec les politiciens nous entraînent dans un bourbier aux conséquences irréversibles et dramatiques. Ils fabriquent des faits, accentuent la propagande, la surenchère, aux dires de R. Brauman et F. Dufourg (2016 : 45) « dans la construction du "Nouvel Hitler qu'il faut anéantir". » Comme nous le voyons, les grandes puissances avec la complicité de la presse procèdent par le mensonge pour prouver une intervention armée à l'effet d'évincer le régime de Kadhafi.

Outre la manipulation de l'information et des faits, les réseaux sociaux font entorse à la démocratie à travers ce qu'il convient d'appeler des "chambres d'écho" et de la polarisation. Ce n'est pas E. Pariser (2011 : 9) qui dira le contraire : « les algorithmes de filtrage créent des chambres d'écho où nous ne voyons que des opinions qui confirment nos croyances, renforçant ainsi la polarisation. » Effectivement, l'un des effets pervers de l'utilisation des réseaux sociaux est la prolifération de la pensée unique, de l'opinion unique et de l'information unique. Toutes les autres informations ou opinions contraires sont fausses et doivent être combattues ou congédiées. On crée ainsi une sorte de caisse de résonance excluant de facto toutes les voix discordantes. Tout se passe comme-ci leur plateforme est l'unité de mesure de l'information. Cette dynamique contribue à la polarisation du discours public. Les utilisateurs peuvent se retrouver enfermés dans des bulles informationnelles, ce qui réduit leur exposition à des points de vue divergents et renforce les divisions politiques et sociales.

Finalement, la polarisation induite par les réseaux sociaux entraîne une fracture sociale manifeste. Car, elle contribue à exacerber les divergences et les antagonismes. Cette situation met en péril toutes discussions, tout dialogue politique et social. En guise d'illustration référons-nous à cette position de D. Karpf (2012 : 14) « la politique numérique est complexe et nuancée ; les réseaux sociaux peuvent à la fois favoriser l'engagement et exacerber la division. » Dès lors, le bon fonctionnement de la démocratie est compromis. Chaque camp, convaincu d'avoir

raison ne veut faire aucune concession et reste replier dans sa tour d'ivoire sans possibilité d'ouverture aux autres opinions ou idées.

Dans cette perspective, nous assistons à ce qu'il convient d'appeler caporalisation de l'espace public. En effet, il devient une scène de spectacle où le citoyen n'est plus qu'un spectateur passif que l'on manipule par la communication. Pour corroborer cette idée, citons J. Habermas (1978 : 171) : « À la place d'un public dont la réflexion est critique, on voit s'instaurer un climat de "consommation culturelle". » On peut parler ici de la transformation de l'utilisateur en produit. En clair, l'algorithme ne cherche pas à éclairer le citoyen, mais à capter son attention pour de la publicité ou du divertissement politique.

De ce point d'analyse, il ressort que l'utilisation des réseaux sociaux peut avoir des répercussions dangereuses sur la vie démocratique. Les plateformes de relais des informations peuvent également servir d'outils de désinformation et de polarisation de la société. L'un des principes de la démocratie est la liberté d'expression et d'opinion. Or, ce principe démocratique mal utilisé peut entraîner des dommages incommensurables pour l'équilibre et la paix sociale. Cet espace communicationnel voulu par la démocratie, à travers les réseaux sociaux ne va pas sans dangers. Il existe bien des risques mercantiles et de manipulation au profit des intérêts personnels et privés. Dès lors, face à ce risque de déflagration de la démocratie, que faut-il faire ?

III. Vitalité démocratique : l'impérative réforme des usages numériques

Dans l'optique de mettre les réseaux sociaux véritablement au service de la démocratie, il est impérieux de repenser notre mode d'utilisation des médias sociaux. Autrement dit, il est essentiel d'adopter un code de bonnes conduites afin de maximiser les profits et minimiser, par ricochet, les risques et les inconvénients. Pour réussir une telle gageure, plusieurs pistes de solutions sont susceptibles de rendre plus utile et serviable les réseaux sociaux non seulement pour les utilisateurs, mais aussi et surtout pour la démocratie.

De prime abord, il faut procéder à l'éducation aux médias (les gouvernants et les masses). Le respect des normes régissant l'usage des médias sociaux passe, de façon inéluctable, par l'éducation. En effet, il ne peut y avoir de responsabilisation sans éducation. Toutefois, que comprendre à travers ce vocable « éducation » ? L'éducation renvoie simplement à la manière d'éduquer les peuples, de former et d'instruire l'homme. C'est d'ailleurs pourquoi, elle a pour dessein de mettre en œuvre une formation réussie afin de mieux insérer l'homme dans son milieu social. En d'autres termes, l'éducation est l'ensemble des services chargés pour l'organisation de la direction et de la gestion de tous les établissements de l'enseignement public et du contrôle de l'enseignement privé.

Cette définition de l'éducation a pour but de montrer qu'elle occupe un rang crucial et fondamental dans la manière d'utiliser les réseaux sociaux. Il est, à cet effet, fondé de considérer que l'éducation est effectivement la voie par excellence de former, d'enseigner ou d'inculquer des valeurs éthiques et déontologiques aux citoyens relativement à l'utilisation qu'ils feront des plateformes sociales. À ce propos, écoutons F. Morandi (2000 : 67) : Les théories éducatives « et le progrès vont de pair. » Cette thèse sous-entend que, les théories de l'éducation, dans leurs extériorisations, recommandent à chaque citoyen de renoncer aux actes qui brisent continuellement tout élan de développement et de démocratie.

De ce qui précède, on peut dire que fondamentalement la politique de l'éducation est plus qu'indispensable pour l'utilisation responsable des media sociaux. C'est pourquoi, tout gouvernement qui minimise, ou du moins néglige la nécessité d'éduquer son peuple est, sans aucun doute, plus « attaché à son intérêt personnel qu'au bien public. » Pour Y. E. Kouassi (2012 : 28), l'éducation doit être le socle de toute politique de développement, car l'éducation précède la responsabilité.

Partant de cette approche conceptuelle, on peut dire que la question de l'éducation est incontournable dans la vie d'un peuple. Elle est la seule, à travers son mode de gestion et d'articulation, qui révèle et donne sens à la politique de la responsabilité. De ce point de vue, on peut dire que l'éducation, de par ses méthodes, regorge des atouts qui permettent aux peuples d'accéder à une culture éthique et déontologique. C'est d'ailleurs pourquoi, F. Morandi (2000 : 80) croit qu'« on éduquera autant l'homme que l'humanité. » En fait, pour ce penseur, ce sont les théories de l'éducation, qui dans le fond, permettent à l'homme de retrouver le sens du progrès. Ramené à l'épineuse problématique de l'usage responsable des réseaux sociaux, comme dit plus haut, les jeunes doivent être enseignés, formés et informés sur l'utilisation civique dès le départ. À cet effet, ils sauront développer un esprit critique et de discernement face à l'information en soustrayant les informations fiables des fausses. Cette culture sous-entend qu'il faut absolument vérifier et analyser l'authenticité et la véracité ou la fiabilité des informations avant de les relayer. À ce propos, H. Rheingold (2002 : 2) affirme que « la coopération en ligne permet aux citoyens de s'organiser autour de causes communes, mais elle nécessite une éducation aux médias pour être vraiment efficace. » Dans ces conditions, il faut encourager la participation des citoyens dans la définition des règles du jeu en ligne et la lutte contre les abus.

Également, il faut absolument appliquer un rigorisme en surveillant et contrôlant les flux d'informations. Il faut réguler le secteur de l'information numérique pour éviter que la démocratie s'érode, les institutions devraient mettre en place des mécanismes et des mesures appropriés pour combattre farouchement la désinformation et la manipulation de l'information. Ainsi, tout en garantissant la liberté d'expression (essentiel pour la démocratie), il faudrait éviter toutes les velléités susceptibles d'hypothéquer cette même démocratie. Alors, les gouvernants

doivent à la limite contraindre les plateformes sociales à censurer tout acte de désinformation ou de manipulation. Les institutions pour donner de la chance à la vie démocratiques doivent durcir le ton conformément aux normes qui régissent les médias, face aux utilisateurs qui se rendraient coupables ou responsables de désinformation. Cela pourrait inclure des exigences en matière de transparence sur les publicités politiques et des sanctions pour la diffusion de fausses informations. Car si l'on en croit les mots de N. Carr (2012 : 3) « l'accès à l'information n'est pas suffisant pour garantir une démocratie saine ; la qualité de cette information est tout aussi cruciale. »

Par ailleurs, cette culture a le crédit de promouvoir le jeu démocratique à travers la pluralité des opinions. Elle favorise la diversité des points de vue et la contradiction ou le débat, gage de démocratie. Les réseaux sociaux dans leur fonctionnement doivent garantir le dialogue constructif. Autrement dit, ils doivent être des tribunes d'échanges, de discussions entre différentes personnes ou différents groupes. Cette pratique contribuera à renforcer davantage les liens sociaux, car ils facilitent le rapprochement, la cohésion ou la coexistence sociale, et réduit par la même le risque de polarisation de la société. Pour illustrer nos propos, citons H. Arendt (1972 : 45) « La liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat. » Du coup, les réseaux sociaux devraient être de véritables levains d'unité et de paix sociale. Pour ce faire, des plateformes numériques dédiées à l'interaction communicationnelle constructive et respectueuse des principes démocratiques doivent être créées. Dans cette logique de démocratisation, il serait judicieux aussi, pour une vitalité démocratique, de donner vigueur à la liberté du choix des réseaux sociaux aux différentes populations.

Pour finir, à l'effet de promouvoir une utilisation saine des réseaux sociaux afin de garantir le jeu démocratique, une collaboration proactive entre les gouvernements, les entreprises technologiques, les ONG et les chercheurs est essentielle pour élaborer des stratégies efficaces contre la désinformation et la polarisation. Des efforts conjoints peuvent renforcer la résilience démocratique face aux défis posés par l'environnement numérique.

De cette analyse, il ressort que face aux inconvénients de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux, plusieurs pistes de solutions s'offrent. Ainsi, pour contrecarrer les effets funestes des médias sociaux sur la démocratie, il faut absolument éduquer les différents usagers à la culture des médias. Ce qui se présente comme une véritable propédeutique à la responsabilisation de chaque utilisateur des plateformes sociales dans un contexte de démocratie.

Conclusion

On pourrait soutenir que les réseaux sociaux entretiennent une relation complexe et multidimensionnelle avec la démocratie. Dans cette vie de couple, il y a aussi bien des aspects positifs que négatifs. Pour corroborer cette thèse citons C. M. M. L. Santos (2019 : 5), lorsqu'elle déclare : « l'information est une arme à double tranchant ; elle peut libérer ou opprimer selon la manière dont elle est utilisée. » Les réseaux ont deux faces ou facettes. S'agissant des retombées positives des réseaux sociaux sur la démocratie, il faut noter son pouvoir à mobiliser politiquement et socialement, à renforcer l'engagement civique et citoyenne, à être le relais des sans voix, de la majorité opprimée. Pour ce qui est des effets sombres ou de ses inconvénients, il y a le risque de désinformation, de manipulation et de polarisation. Pour rendre à la fois bénéfique les réseaux sociaux et renforcer les acquis démocratiques, il faut impérativement penser le mode d'utilisation des médias sociaux. Pour ce faire, il appartient aux gouvernants, aux entreprises en charge des réseaux sociaux, aux intellectuels et aux usagers de réfléchir sur la régulation des plateformes sociales, sur l'éducation des utilisateurs et sur l'architecture des réseaux sociaux eux-mêmes pour préserver la santé de nos démocraties. À cet égard R. Dahl (1971 :1) soutient : « une démocratie véritable repose sur la participation active des citoyens, et les réseaux sociaux peuvent faciliter cette participation, à condition qu'ils soient utilisés de manière responsable. » Ce qui signifie que seule la capacité de chacun à être responsable dans son utilisation peut déterminer l'apport positif ou non des médias sociaux.

Les réseaux sociaux peuvent être des armes redoutables pour insuffler un dynamisme à la démocratie. Cependant, il est indispensable de les utiliser de manière critique, consciente et responsable. Il n'est pas certain d'éliminer dans l'absolu tous les dangers liés à la mauvaise utilisation des réseaux sociaux, mais il nous appartient d'agir dans le sens de minimiser ses risques. Chacun, à son niveau, doit être conscient de ce que sa responsabilité est engagée sur les réseaux sociaux, alors, il doit les utiliser pour le meilleur et non pour le pire.

Il est certain que l'avènement des médias sociaux a révolutionné le secteur de la communication, surtout numérique. De ce fait, ils demeurent indubitablement une promesse, un espoir. Cependant, il n'empêche qu'ils laissent transparaître des menaces pour la démocratie contemporaine. Dans un tel contexte, la survie de la démocratie actuelle est fonction de notre aptitude commune à naviguer dans ces dynamiques tout en préservant les valeurs fondamentales de la participation, de la transparence et du respect mutuel. En adoptant une approche proactive et en mettant en œuvre des solutions innovantes, il est possible de tirer parti des réseaux sociaux pour favoriser une démocratie plus saine et plus inclusive.

Bibliographie

- ARENDRT Hannah, 1958, *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press.
- ARENDRT Hannah, 1972, *Du mensonge à la violence*, Paris, Éditions Calmann-Lévy.
- BARBER Benjamin, 1984, *Strong Democracy: Participatory Politics for a New Age*, Berkeley, University of California Press.
- BRAUMAN Rony & DUFOURG Frédéric, 2016, *Diplomatie de l'ingérence*, Paris, Elytis.
- BRAUMAN Rony, 2018, *Guerres humanitaires ? Mensonges et intox*, Paris, Textuel.
- CARR Nicholas, 2010, *The Shallows : What the Internet Is Doing to Our Brains*, New York, Norton & Company.
- CARR Nicholas, 2012, *The Shallows: What the Internet Is Doing to Our Brains*, New York, Norton & Company.
- CHADWICK Andrew, 2013, *The Hybrid Media System: Politics and Power*, Oxford, Oxford University Press.
- DAHL Robert, 1971, *Polyarchy : Participation and Opposition*, New Haven, Yale University Press.
- MORANDI Franc, 2000, *La philosophie de l'éducation*, Paris, Nathan / Her.
- HABERMAS Jürgen, 1989, *The Structural Transformation of the Public Sphere : An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, MIT Press.
- HABERMAS Jürgen, 1978, *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- KARPF David, 2012, *Media Malady: The Politics of Real Life in a Digital Age*, New York, Palgrave Macmillan.
- KOUASSI Yao Edmond, 2012, *Habermas et la solidarité en Afrique*, Paris, L'harmattan.
- PARISER Eli, 2011, *The Filter Bubble: What the Internet Is Hiding from You*, New York, Penguin Press.
- RHEINGOLD Howard, 2002, *Smart Mobs: The Next Social Revolution*, Cambridge, Basic Books.
- SANTOS Clara, 2019, « Media Literacy for 21st Century Citizens. », in *Journal of Media Literacy Education*, N°11(2), pp. 1-12.
- SCHNEIDER Cynthia, 2014, « The Role of Social Media in Political Mobilization : A Case Study of the Arab Spring. », in *Journal of Political Science*, N°42 (2), pp. 123-145.
- SENGHOR Léopold Sédar, 1977, « Négritude et Civilisation et l'Universel » in *Liberté 3*, Paris, Éditions du Seuil.
- SHIRKY Clay, 2008, *Here Comes Everybody : The Power of Organizing Without Organizations*, New York, Penguin Press.
- TUFEKCI Zeynep, 2017, *Twitter and Tear Gas : The Power and Fragility of Networked Protest*, New Haven, Yale University Press.